



NOUVELLES

Infolettre de l'Ordre des géologues du Québec

29 AVRIL 2016

Sommaire

Nouvelles du conseil d'administration	2
Nouveaux administrateurs élus	4
Avis : Exercice illégal et signatures	5
CARNET du géologue	6
Portail internet de l'OGQ	7
Formation continue	8
Le stage	9
Membres	9
Notes diverses	11
Le saviez-vous?	12

Les membres préfèrent «NOUVELLES»!

De tous les titres suggérés par les membres, les 228 participants au sondage ont choisi de conserver le titre actuel. «CARNET » étant arrivé bon deuxième, nous en avons fait le titre d'une nouvelle rubrique. En effet, on veut du nouveau! Les commentaires des membres indiquent qu'ils souhaitent tout de même améliorer l'infolettre par l'ajout d'articles sur des réalisations marquantes de géologues, sur des avancées technologiques et sur la géologie de l'environnement, ou alors des portraits de firmes qui emploient des géologues et des nouvelles de la situation dans l'industrie.

Votre collaboration est essentielle!

Les participants au sondage sont en général satisfaits de l'infolettre de l'OGQ. Le personnel, limité il faut le dire, du Secrétariat peut initier les ajouts souhaités au contenu des «NOUVELLES» mais la création comme telle de nouvelles rubriques régulières exigera la participation volontaire des membres.

Le Secrétariat de l'OGQ est toujours disponible pour coordonner et soutenir les projets de communication de ses membres. L'OGQ entend publier des contributions originales et d'intérêt pour l'ensemble de ses membres. Les contributions aux «NOUVELLES» sont généralement courtes, ½ ou 1 page tout au plus. N'hésitez pas à communiquer avec le Secrétariat si vous désirez collaborer à l'élaboration du contenu de cette infolettre. Merci!



Qu'ont en commun ces deux géologues?
Découvrez-le en page 12!

Avis important

Exercice illégal et
signatures de complaisance
– à lire en p. 5

Important notice

Illegal practice &
signatures of convenience
– see p.5

Partenaire assurances
habitation et auto



Les NOUVELLES de l'OGQ sont publiées 4 fois l'an par l'Ordre des géologues du Québec. Cette infolettre numérique est diffusée auprès des membres de l'OGQ et disponible sur le portail internet de l'OGQ (www.ogq.qc.ca). L'édition et la production sont assurées par Suzanne Leclair, géo., Chargée d'affaires professionnelles et Karène Laprise, Adjointe au secrétaire et à l'admission.

Les personnes intéressées à soumettre des propositions de lettres, articles, revues de livres etc. sont invitées à communiquer avec le secrétariat de l'OGQ afin de s'informer de sa politique éditoriale.

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900 Montréal (Québec) H3A 3C6
Tél.: 514 278-6220 Sans frais : 1-888-377-7708 Téléc.: 514 844-7556
www.ogq.qc.ca info@ogq.qc.ca

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Constitution du conseil d'administration

À l'échéance du dépôt de candidatures le 31 mars dernier, deux membres avaient annoncé leur candidature pour les deux postes d'administrateurs à combler. Ces deux membres ont été déclarés élus d'office par le secrétaire de l'Ordre en application du règlement et du Code des professions.

Les deux administrateurs entreront en fonction à la première réunion du Conseil d'administration tenue après le 1 mai (*prévue le 10 mai 2016*) pour des mandats se terminant le 30 avril 2019. Ces nouveaux administrateurs élus sont Madame Danielle Giovenazzo, géologue, *administratrice élue représentant le secteur de la géologie des ressources et de la géophysique*, et Monsieur François Prud'homme, géologue, *administrateur élu représentant le secteur de la géologie des aménagements et de l'environnement*.

Nous félicitons ces deux géologues et les remercions de leur engagement envers la profession.

Nous remercions Monsieur Sylvain Bolduc, géologue et *administrateur élu représentant le secteur de la géologie des aménagements et de l'environnement*, pour sa contribution au Conseil d'administration depuis 2013.

Les autres administrateurs élus sont Madame Françoise Goutier et Monsieur Jean-Louis Caty, dont les mandats courent jusqu'au 30 avril 2017, ainsi que Messieurs Louis Bernier et Robert Wares, dont les mandats se terminent le 30 avril 2018. Monsieur Wares est président jusqu'à la prochaine réunion du Conseil quand le Conseil aura à élire son président.

Le Conseil d'administration est complété par deux administrateurs nommés par le gouvernement pour représenter le public. Les mandats des deux administrateurs nommés viennent à échéance le 30 avril. L'Office des professions a confirmé que Madame Jocelyne Blouin est nommée pour un second mandat, soit jusqu'en 2019. Par ailleurs, comme Monsieur Claude Gauvin avait terminé un deuxième mandat de trois ans, il est remplacé par Madame Jasmine Sasseville dont le mandat ira jusqu'en 2019.

Nous remercions sincèrement Monsieur Gauvin pour ses contributions au Conseil d'administration, son expérience et son point de vue externe ont permis au Conseil d'arriver à des décisions mieux éclairées.

Nous remercions Madame Blouin pour ses contributions à ce jour et pour son engagement à continuer ses contributions à l'encadrement de la profession.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Sasseville qui veillera, nous en sommes convaincus, à apporter son expérience pertinente et des points de vue externes à la profession afin de permettre au Conseil d'administration de pleinement remplir son rôle.

Décisions lors de la réunion de mars 2016

Règlementation et encadrement de l'exercice

Règlementation

L'Ordre est en attente des réactions et avis de l'Office des professions dans l'étude des règlements sur l'assurance et sur l'exercice en société ainsi que pour l'abrogation des règlements concernant les fonds en fidéicomis. Ces dossiers sont en traitement par l'Office respectivement depuis février 2015 et août 2015.

Autorisations spéciales

Après avoir observé certaines difficultés et mésententes dans le cadre d'autorisations spéciales, le Conseil a décidé de clarifier et resserrer la procédure menant à la délivrance d'une autorisation spéciale. Les postulants devront dorénavant donner plus d'informations sur le contexte de leur intervention et signer des engagements clairs quant à l'application de la réglementation en vigueur au Québec.

Contrôle de l'exercice illégal

Suite à des enquêtes démontrant des situations répétitives d'exercice illégal, le Conseil d'administration a résolu de confier à ses procureurs des mandats d'intenter des poursuites en droit pénal afin de réprimer l'exercice illégal de la géologie. Les membres seront informés des suites de ces dossiers.

Comité ad hoc examen professionnel

Un comité ad hoc a été formé avec pour mission de contribuer au maintien du matériel utilisé pour l'examen professionnel de l'Ordre. Les membres qui se sont portés volontaires pour ce comité ad hoc sont : Pierre Bédard, André Bériault, Louis Bernier, Diane Bouchard, André D'Arçon, Jean Demers, Stéphanie Lavaure, Pierre O'Dowd, Pierre Pelletier, Camille St-Hilaire, et Robert Wares. Ce comité a commencé son travail sous la coordination d'Alain Liard, secrétaire de l'Ordre.

Affaires internes

Budget

Après avoir constaté que l'exercice 2015-2016 se terminera avec un léger surplus malgré la baisse de revenus, le Conseil d'administration a étudié les projections financières actuelles et adopté le budget pour l'exercice 2016-2017. Ce budget se veut équilibré, mais de nombreux risques quant aux revenus et aux frais escomptés ajoutent une plus forte note d'incertitude au budget...

Le tableau ci-après présente les éléments principaux des prévisions budgétaires. Notez que les chiffres sont arrondis au 1000\$ près et que les postes budgétaires ne sont pas détaillés sauf les postes de plus de 10000\$ dans les frais généraux (Gestion courante). Autre note, les coûts de fonctionnement qui ne relèvent pas de factures attribuables à un poste budgétaire (principalement les salaires et autres frais de fonctionnement du siège social) sont répartis entre les divers postes budgétaires afin de donner un meilleur aperçu du coût des diverses activités (tel que dans le rapport annuel). La répartition présentée dans le budget reprend l'expérience de l'exercice précédent. Pour comparaison, le budget pour l'exercice 2015-2016 prévoyait des revenus et dépenses équilibrés de 690000\$.

Revenus	
Revenus divers	34000
Cotisations	516000
Admissions et autorisations	48000
Formation continue	30000
Amende et frais	50000
TOTAL - REVENUS	678000

Dépenses	
Gestion courante	
<i>Honoraires de gestion</i>	13000 (76500*)
<i>Salaires et charges sociales</i>	80000 (355000*)
<i>Honoraires professionnels</i>	10000
<i>Informatique / internet</i>	25000
<i>Cotisations</i>	10000
<i>Diverses charges</i>	47000
Sous-total (Gestion courante)	185000
Suivi et services aux membres	51000
Admissions et autorisations	112000
Formation continue	51000
Bureau du syndic	41000
Conseil discipline	18000
Inspection professionnelle	65000
Surveillance exercice illégal	68000
Communications-publications	48000
Autres activités	30000
TOTAL - DÉPENSES	669000
EXCÉDENT	9000

*Note : les valeurs indiquées entre parenthèses représentent l'estimation du poste avant répartition.

Communications

Suite au sondage des membres, les administrateurs de l'Ordre ont décidé de ne pas changer le nom du bulletin de nouvelles de l'Ordre.

Assemblée annuelle

Le Conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée annuelle à Montréal le 7 octobre prochain, soit le lendemain du congrès annuel de l'AEMQ. Il est prévu d'organiser une conférence sur la profession tel que fait l'an dernier.

PRÉSENTATION DES ADMINISTRATEURS RÉCEMMENT ÉLUS

SECTEUR DE LA GÉOLOGIE DES RESSOURCES ET DE LA GÉOPHYSIQUE



Madame Danielle Giovenazzo, géo., Ph.D., s'est jointe au Conseil d'administration de l'Ordre dont elle complètera le mandat échéant le 31 avril 2019.

Madame Giovenazzo a complété un PhD à l'UQAC en 1991; ses recherches portaient sur le gisement de Ni-Cu-EGP du lac Kenty (Delta). Elle exerce en exploration minérale depuis plus de 30 ans. Son champ d'activité professionnelle vise plus spécifiquement l'exploration pour le Ni, le Cu, les EGP, l'or, le Zn et les terres-rares.

Spécialiste en génération et évaluation de projets, de même que qu'en planification de programmes d'exploration de projets avancés, elle a dirigé des équipes multidisciplinaires dans ces contextes. Ses projets l'ont amenée à travailler surtout en Amérique du Nord, au Groenland, en Argentine, dans les pays scandinaves, en Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire avec quelques projets au Brésil, en Namibie, en Nouvelle Calédonie et en Australie.

Au cours de sa carrière, elle a visité la plupart des gisements Ni-Cu et EGP majeurs. Durant 16 années, elle a été à l'emploi de Falconbridge Limitée et de Xstrata Nickel comme géologue senior et ensuite gérante d'exploration pour une compagnie junior sur un projet en Argentine. Depuis 2009, elle dirige et est sociétaire d'une compagnie privée australienne, Newgenco Pty, dont le but principal est de générer des projets de Ni-Cu et EGP en partenariat avec des compagnies minières majeures. Elle offre aussi des services de consultation à partir de ses bureaux de Montréal.

SECTEUR DE LA GÉOLOGIE DES AMÉNAGEMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT



Monsieur François Prud'homme, géo. M.Sc., est titulaire d'un B.Sc. en géologie de l'environnement (1995) et d'une M.Sc. en sciences de la terre (1998) de l'Université du Québec à Montréal. Il débute sa carrière professionnelle en 1994 comme chercheur en géochimie environnementale au Centre de recherche en environnement UQAM/Sorel-Tracy.

De 1997 à 1999, Monsieur Prud'homme travaille pour des firmes de consultants en environnement. En 2000,

il cofonde Gersol Construction inc. où il occupe le poste d'adjoint au Président jusqu'à 2008. Dans le cadre de ses fonctions, il gère des projets majeurs en réhabilitation de sites contaminés et en dragage environnemental. Puis, en 2008, il cofonde Valusol inc., y agit à titre de Directeur général et dirige des projets majeurs de réfection de voies ferrées et de réhabilitation environnementale de sites industriels, commerciaux et résidentiels. Dans sa carrière, il se distingue particulièrement en dirigeant des travaux complexes de réhabilitation demandant une grande connaissance des méthodes de construction, des techniques de soutènement, de dragage et de gestion de sols contaminés.

Monsieur Prud'homme s'est toujours impliqué dans sa communauté. Il a été Vice-président de Réseau environnement de 2006 à 2009. Il est détenteur de la distinction *Michel Slivitsky 2010* de Réseau environnement pour s'être illustré, par son professionnalisme et ses performances, au développement et à l'amélioration des connaissances et des activités dans le domaine des sols contaminés et des eaux souterraines.

AVIS IMPORTANT – IMPORTANT NOTICE

Exercice illégal et signatures de complaisance

Plusieurs situations illégales ont été observées dans le fait que des tâches relevant de l'exercice professionnel réservé de la géologie ont été confiées à des personnes non autorisées en loi et que, par la suite, des géologues apposent leur signature sur les rapports produits pour les faire accepter. Une telle conduite est contraire à la loi et fera l'objet d'enquête pouvant mener à des sanctions en droit pénal (encouragement à l'exercice illégal) ou en droit professionnel (contravention aux obligations professionnelles).

Avec un peu de prévoyance, il est facile d'agir en conformité plutôt que de prendre des mesures illégales après le fait pour corriger des omissions bêtes. Ainsi, si vous embauchez ou retenez les services d'une personne pour faire des levés ou des études de nature géologique (incluant la géophysique) assurez-vous qu'une telle personne est membre de l'Ordre des géologues ou titulaire d'une autorisation spéciale de l'Ordre pour le projet en question. De même, si vous embauchez de jeunes diplômés en géologie qui ne peuvent satisfaire aux conditions de délivrance d'un permis, assurez-vous qu'ils soient inscrits comme stagiaires auprès de l'Ordre. L'inscription au stage entraîne un engagement du maître de stage mais confère aussi au stagiaire une autorisation de faire les activités réservées au géologue sous la supervision d'un géologue. La préparation de logs de forage est une tâche réservée fréquemment confiée à des stagiaires.

Par mesure de prudence, avant d'embaucher quelqu'un, assurez-vous que cette personne est éligible à un permis ou à l'admission comme stagiaire. N'oubliez pas que l'admission d'une personne dépend de ses qualifications et que leur évaluation peut impliquer des délais substantiels pour une personne qui n'est pas membre d'une autre association professionnelle ou qui ne détient pas un diplôme reconnu en loi; il arrive occasionnellement que le résultat d'une telle évaluation ne débouche pas sur l'admission à court terme avec des conséquences prévisibles si une embauche a eu lieu...

Illegal practice & signatures of convenience

We have observed a number of illegal situations where tasks legally reserved to registered geologists have been given to persons who are not authorized to perform such tasks and that, in the ensuing reporting process, geologists have put their signature on the resulting reports in order to get them accepted. Such conduct is illegal and will be investigated possibly leading to penal (facilitating illegal practice) or disciplinary (contravening professional obligations) sanctions.

With minimal foresight, it is easy to maintain conformity instead of taking illegal measures after the fact to correct simple omissions. So, if you hire or retain the services of a person to perform surveys or studies of a geologic nature (this includes geophysics), ensure that such a person is either member of the Ordre des géologues or holds a Special Authorization for the project in question. In the same vein, if you hire young geology graduates who cannot satisfy all the requirements for a Geologist's Permit, ensure that they are registered as Geologist-in-training (GIT) with the OGQ. Registration as a GIT implies a commitment by the Training Supervisor but also provides the Trainee with an Authorization to practice under supervision of a Geologist. Preparation of exploration drill logs is a reserved task that is commonly delegated to GITs...

Before hiring someone, take care to verify that such a person is eligible either to a Geologist's Permit or to admission as a GIT. Remember that admission of any person is dependent on evaluation of qualifications which may imply substantial delays for a person who is not licensed in another jurisdiction nor holds an accredited geology degree. Admission is not a foregone conclusion and inadequate qualifications do lead to refusal with foreseeable impacts on hiring...



Le CARNET du géologue

Cette rubrique présente des contributions volontaires de membres de l'OGQ sur divers sujets actuels en géologie. Nous prévoyons publier des textes d'environ 500 mots sur l'avancement des connaissances, les innovations technologiques, vos expériences récentes ou solutions de problèmes liés à l'exercice de la profession, etc. Pour inaugurer ce «Carnet», Monsieur Louis Bernier, géo. et membre du Conseil d'administration de l'OGQ, vous propose un compte-rendu de lecture sur les risques sismiques, liés ou non aux activités entourant la fracturation hydraulique.

À qui le tour au numéro de juillet prochain? N'hésitez pas à contacter le secrétariat à info@ogq.qc.ca

Bonjour à tous les membres de l'OGQ,

J'aimerais porter à votre attention la publication récente (28 mars 2016) d'un rapport du *USGS* sur les prévisions des risques sismiques pour l'année 2016 pour les portions Centre et Est des États-Unis (CEEU). Fichier disponible sur le portail de l'Ordre, à la page «Documents et liens utiles» pour les MEMBRES ou téléchargement gratuit: <https://pubs.er.usgs.gov/publication/ofr20161035>.

Les prévisions s'appuient sur des modèles de risques incluant les séismes induits liés aux activités entourant la fracturation hydraulique et aux séismes naturels. Le modèle suppose que les taux de séismes calculés à partir de plusieurs fenêtres temporelles différentes resteront relativement stationnaires et peuvent être utilisés pour prévoir les risques sismiques et l'intensité des dommages pour l'année 2016. Cette évaluation est la première étape dans l'élaboration d'un modèle opérationnel pouvant servir à des prévisions sismiques pouvant se produire dans le CEEU, et son analyse pourra être révisée avec la mise à jour des données sismiques et des paramètres du modèle. Les séismes induits peuvent résulter de la phase d'injection des fluides de fracturation et/ou se produire lors de la phase d'extraction.

Deux arbres de développement logique ont été utilisés, pour les secteurs pouvant, ou non, être affectés par les séismes induits. Les paramètres d'entrées du modèle sont: 1) les catalogues des durées alternatives des séismes, 2) les paramètres de lissage, 3) les magnitudes maximales et 4) les estimations des mouvements du sol; lesquels représentent des incertitudes quant à l'occurrence des séismes et reflètent la diversité des opinions dans la communauté scientifique.



Monsieur Louis R. Bernier géo, MScA, PhD

Près de certaines zones de séismes actifs induits, le risque est plus élevé que dans le modèle 2014 *USGS National Seismic Hazard* (NHSM) par un facteur >3; en 2014, le NHSM n'avait pas tenu compte des séismes induits. Dans certaines régions, les tremblements de terre induits observés auparavant ont cessé, de sorte que le risque sismique revient au niveau de 2014 du NHSM. Une augmentation de l'activité sismique, qu'elle soit définie comme induite ou naturelle, produit un risque élevé. La conversion des secousses en intensité sismique indique que certains endroits du CEEU peuvent subir des dommages si la sismicité induite se poursuit sans relâche. La probabilité d'observer des séismes ayant une Intensité Modifiée Mercalli \geq VI est dans certains États 5-12 pour cent par an, semblable à la probabilité de dommages causés par les séismes naturels en Californie.

Environ sept millions de personnes vivent dans des régions du CEEU où la fracturation hydraulique peut causer des secousses sismiques risquant d'endommager les constructions. Ce nouvel outil prévisionnel est donc une étape importante dans l'évaluation des impacts potentiels liés aux activités d'exploration et de production gazière et pétrolière utilisant les méthodes de fracturation hydraulique. En complément de lecture, il est également intéressant de constater qu'entre 90 et 95 % des tremblements de terre de magnitude 3 ou plus survenus ces 5 dernières années dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien sont causés par les activités entourant la fracturation hydraulique (Gail Atkinson et al., *Seismological Research Letters*, mars 2016).

Bonne lecture,

Le rapport du *USGS* a fait l'objet de plusieurs reportages:

- <http://www.futura-sciences.com/magazines/terre/infos/actu/d/geologie-seismes-fracturation-hydraulique-menace-millions-americains-62203/>
- <http://www.msn.com/fr-ca/actualites/quebec-canada/rapport-la-fracturation-hydraulique-cause-presque-tous-les-s%C3%A9ismes-en-alberta-et-en-c-b/ar-BBr604B?li=AAgh0dy>
- <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/03/28/97001-20160328FILWWW00201-etats-unis-7-millions-de-personnes-soumises-au-risque-sismique.php>

À propos de l'article d'Atkinson et al. dans *Seismological Research Letters* :

- <http://phys.org/news/2016-03-frackingnot-wastewater-disposal-linked-earthquakes-western.html>
- <https://www.sciencedaily.com/releases/2016/03/160329132238.htm>

Portail internet de l'OGQ : du nouveau!



Nous avons amélioré notre portail internet afin que les différents utilisateurs puissent accéder aux pages recherchées via une série d'onglets ou menus déroulants. La section centrale de la page d'accueil permet d'afficher des messages 'flash' qui incluront éventuellement des photographies ou vidéo clips. La variété du contenu de la page d'accueil dépendra en grande partie des propositions des membres; n'hésitez pas à communiquer avec l'Ordre si vous désirez joindre vos efforts à ceux du personnel du Secrétariat. Plusieurs pages sont encore en construction; merci de votre patience! Voici les principales nouveautés du portail internet de l'OGQ (<http://www.ogq.qc.ca/>):

1. Un moteur de recherche plus performant (les mots incomplets ou les fautes de typographie ne font plus obstacle à l'obtention de résultats).
2. Deux niveaux d'onglets : selon les sujets (barre grise en haut) et selon le type d'utilisateur (barre bleu foncé); par exemple l'onglet STAGE pour les stagiaires et leurs maîtres de stage).
3. Un menu déroulant pour chacun des onglets vous permet d'aller directement à la page du sujet d'intérêt. Le menu déroulant de MEMBRES permet d'accéder directement à une vingtaine de pages.
4. À droite de l'écran, des boutons d'accès rapide à différentes pages du portail ou à des liens d'intérêt pour les géologues et le public s'ajoutent aux liens rapides déjà existant (cachés sous le menu déroulant dans l'image ci-haut). Ces boutons sont des fonctions dynamiques et varieront selon les activités ou événements en cours.

L'OGQ ENCOURAGE LA RELÈVE!



L'Ordre des géologues encourage la relève en remettant chaque année un prix dans le cadre de la Super Expo-sciences Hydro-Québec. Madame Françoise Goutier, géo., membre du Conseil d'administration de l'OGQ, s'est récemment rendue à Sorel-Tracy, en Montérégie, pour la finale québécoise 2016 afin de remettre leur prix à Sarah Beaulieu et Jérôme Bastien, de la région d' Abitibi-Témiscamingue, pour leur projet «Eskeroïques». Félicitations aux lauréats!

AVIS IMPORTANT AUX ABONNÉS DE



Notarius avise présentement ses abonnés à la signatures numérique de procéder obligatoirement à une mise à jour du logiciel ConsignO en avril et mai car les versions antérieures à ConsignO 3.7.1 cesseront de fonctionner le 1^{er} juin 2016 dû à une défaillance critique dans le processus de validation de la licence. En plus de corriger cette défaillance, les abonnés bénéficieront de plusieurs améliorations, notamment l'option PDF/A-3 permettant d'inclure des fichiers en format natif dans le document signé. Veuillez consulter la page suivante pour procéder à la mise à jour : <https://notarius.com/aide/article/mise-a-jour-consigno37x/>

FORMATION CONTINUE

Une nouvelle période de référence est commencée depuis le 1^{er} avril 2016! Vous pouvez déclarer vos activités en ligne pour la période 2016-2018 au fur et à mesure que vous réalisez.

Soyez vigilant!

Jusqu'au 31 mai 2016, deux pages de déclaration (2014-16 et 2016-18) sont accessibles; prenez soin de déclarer vos heures dans la bonne page.

Activités récentes

Minéralogie quantitative et géoméallurgie en évaluation de ressources

Formation présentée par Réjean Girard, géo., PDG, IOS Services Géoscientifiques, et Guillaume Matton, géo., D.Sc., chef géologue, Mine Niobec (Magris Resources).

Cette formation présente les principes de base de l'approche géoméallurgique et son applicabilité, de l'exploration minière au traitement des résidus. Les participants y apprennent à discerner les paramètres de la roche influençant l'évaluation des ressources minérales et la viabilité des projets, l'utilisation des données de minéralogie quantitative et l'intégration de l'information minéralogique aux opérations minières, au traitement du minerai et à la planification environnementale.

Cette formation s'adresse aux géologues et aux ingénieurs exerçant dans la mise en valeurs des ressources minérales, de l'exploration minière à l'exploitation minière et à la gestion environnementale associée aux sites miniers.

Cette formation de deux jours a été offerte à Montréal les 7-8 avril et à Malartic les 14-15 avril et 26 personnes y ont participé. Les participants ont manifesté un haut degré de satisfaction suite à cette activité et ils nous recommandent de l'offrir à nouveau. Pour citer un commentaire : « Cette formation est innovatrice et nous amène à prendre conscience de notre rôle dans un secteur multidisciplinaire. J'espère que la formation sera donnée de nouveau et elle devrait inclure les ingénieurs miniers responsables des plans à long terme et des budgets. »

L'Ordre a l'intention d'offrir cette formation à nouveau car elle traite d'un sujet novateur et incontournable pour les géologues en ressources; surveillez nos annonces et faites nous savoir votre intérêt.

Rencontre des membres le 14 avril

En marge de l'activité de formation continue tenue récemment en Abitibi (sur la géoméallurgie), environ vingt membres ont participé à une rencontre informelle (5à 7) organisée le 14 avril dernier au club de Golf de Malartic. Cette rencontre a permis quelques retrouvailles entre les membres et ainsi que des échanges des membres avec le directeur général et secrétaire, Alain Liard.

Les membres ont souligné leur appréciation de ce genre d'événement que l'Ordre ne fait pas assez souvent.

Lors des échanges, le sujet de l'encadrement des stages a été abordé et a fait l'objet de quelques discussions. Deux points importants sont retenus de ces échanges : d'une part, les objectifs du processus mis en place sont généralement appuyés par les membres mais plusieurs expriment des difficultés par rapport au processus même.

Les difficultés exprimées ont été notées tout en réitérant la volonté fondamentale de poursuivre ce processus en l'améliorant. À cette fin, les membres sont invités à communiquer avec le personnel du secrétariat afin de préciser les difficultés rencontrées et proposer des améliorations. De plus, il est maintenant prévu que des ateliers seront organisés dans les mois prochains afin de permettre des échanges constructifs avec les maîtres de stage en vue d'améliorer le processus. Les membres seront avisés de ces ateliers dès qu'ils seront organisés...

Je tiens à remercier tous les membres qui se sont déplacés pour cette rencontre et qui ont exprimé leur opinion.

Alain Liard, géo.

Date limite pour votre déclaration de formation continue 2014-2016 : 31 mai 2016

Lors de votre déclaration de formation continue obligatoire pour la période qui vient de se terminer, svp n'inclure que les activités réalisées entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2016.

Soyez avisés que la page de déclaration 2014-2016 NE sera PLUS accessible le 1^{er} juin 2016.

LE STAGE

Ateliers pour Maîtres de stage

Si ce n'est déjà fait, veuillez prendre connaissance du message de Monsieur Alain Liard sous la rubrique «FORMATION CONTINUE» à propos des ateliers pour Maîtres de stage que l'OGQ planifie d'organiser au cours des prochains mois.

Stagiaires et Maîtres de stage : Planification du dépôt d'une demande de permis de géologue

Lorsqu'un Maître de stage évalue, sur la base des «Critères, Indicateurs, Actions et Documents » d'acquisition de chaque compétence contextuelle (CC), que son stagiaire a acquis le niveau d'autonomie professionnelle requis pour être éligible au permis (en plus des CP et QP), il est peut-être temps pour le stagiaire de demander un permis de géologue. Le stage est conçu pour progresser diligemment vers l'obtention du permis (en au moins 36 mois ou l'équivalent), ce n'est pas un état prolongé... Toutefois, la soumission d'une demande de permis demande un peu de planification car plusieurs étapes sont nécessaires avant que le stagiaire ne puisse s'inscrire au Tableau de l'Ordre. Lorsque sa demande est en cours d'étude, le stagiaire, s'il est en situation d'emploi, doit demeurer dûment inscrit au stage (pour maintenir son autorisation d'exercice), donc toujours sous la supervision de son Maître de stage, tant que son nom n'apparaît pas au Tableau de l'OGQ. Son dossier doit être complet avant de pouvoir être transmis au Comité des Examineurs, lequel se réunit généralement mensuellement.

Si la décision du Comité est positive, le stagiaire sera autorisé à s'inscrire à la prochaine séance d'examen professionnel. L'OGQ s'attend à ce le stagiaire s'inscrive à cette séance sans tarder; le stagiaire prévoyant déposer une demande de permis aura donc normalement déjà commencé à étudier en vue de réussir cet examen. Puis, suite à la réussite de cet examen, le stagiaire doit attendre que le Conseil d'administration se réunisse afin de lui délivrer un permis (puis le stagiaire doit faire sa déclaration obligatoire et payer sa cotisation de géologue pour que son nom soit inscrit au Tableau). En conséquence, entre le moment où l'on songe à déposer une demande de permis et celui où l'on peut se présenter comme «géologue», il peut facilement s'écouler plusieurs mois.

La prochaine réunion du Comité des Examineurs aura lieu le 30 mai 2016. Seuls les dossiers complets en date du **18 mai** seront transmis au Comité. Si tout va bien, ces candidats pourront s'inscrire à l'examen professionnel du **18 juillet** (date limite le 3 juin). L'autre séance d'examen n'aura lieu qu'en octobre. Le Conseil d'administration se réunira probablement au mois d'août (dates des prochaines réunions à déterminer).

MEMBRES

Le 28 avril 2016, l'Ordre compte 1029 membres dont 796 géologues et 109 géologues stagiaires auxquels s'ajoutent 84 géologues inactifs, 37 géologues retraités et trois membres honoraires. Le 22 mars 2016, le Conseil d'administration a délivré 9 permis et 4 permis temporaires. Depuis le 11 février dernier, 13 géologues et 3 stagiaires se sont inscrits (ou réinscrits) auprès de l'Ordre, accueillons donc:

Nom	Prénom	Note
Adégoké	Moufoutaou B.	Géologue (réinscription)
Beaulieu	Mathieu	Stagiaire à géologue
Dickenson	Shana	Géo., permis temporaire
Dubé-Pilon	Louis	Stagiaire à géologue
Dupuis	Céline	Géologue
Ferris	Robert	Géo., permis temporaire
Ghesquière	Lorelei	Stagiaire à géologue
Gin	Richard Dale	Géo., permis temporaire
Huon	Sovanna	Stagiaire à géologue
Mathieu	Lucie	Stagiaire à géologue
Mechti	Nabila	Stagiaire à géologue
Ouimet	Stéphanie	Stagiaire à géologue
Soma	Christian	Stagiaire à géologue

Nom	Prénom	Note
Desormiers	Martin	Nouveau stagiaire
Gagnon	Émilie	Nouveau stagiaire
Leclerc	Steve	Nouveau stagiaire

RADIATIONS

Lors de l'inscription annuelle au 1 avril, les noms de 42 géologues et 23 stagiaires ont été retirés du Tableau et de la liste des membres suite à leur démission, leur départ, leur retraite, l'interruption d'un stage ou suite au défaut de renouveler l'inscription. Ces radiations sont administratives et sont indiquées comme telles aux dossiers de ces personnes.

Nous remercions les membres qui prennent leur retraite en leur souhaitant la santé. Nous remercions aussi les membres qui nous quittent avec l'espoir de les revoir tout en leur offrant nos meilleurs souhaits pour la poursuite de leur carrière. Enfin, nous espérons que les stagiaires qui le désirent auront l'opportunité de poursuivre leur stage et pourront se réinscrire bientôt.

Géologues retirés du Tableau le 1^{er} avril 2016

Nom	Prénom	Permis	Ville	Motif
Achour	Tarik	1875	Montréal-Nord	Démission
Boisvert	Cédric	828	Laval	
Boubakour	Madjid	1157	Repentigny	
Burden	Donald Thomas	1833	Saint-John's	
Caillé	Marie-France	482	Joliette	
Castillo-Guimond	Levin-Eduardo	1530	Chicoutimi	
Corbeil	Paul	184	Montréal	
Fliszar	Alexandra	1064	Ayer's Cliff	
Huppé	Bernard	697	Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	
Kane	Baba	1783	Montréal	
Lamarche	Luc	711	Saint-Jérôme	
Lévesque	Richard	822	Pincourt	
Mansour	Henri	491	Montréal	
Mitton	Bruce	1799	St-John's	
Moar	Roger	733	Salaberry-de-Valleyfield	Départ
Sarabia	Karina Andrea	1613	Saint-Constant	
Bergé	Johan	1871	Yellowknife	
Chouinard	Hugo	784	Calgary	
Courtemanche	Annie	887	Calgary	
Dobbelsteyn	Gregory	1773	Edmonton	
Lavoie	Virginie	728	Calgary	Échéance de permis temporaire
Shelat	Yask	1918	Dollard-des-Ormeaux	
Pyke	John Robert	1905	Kingston	
Render	Melissa	1864	Toronto	Non-paiement de cotisation
Siriunas	John Michael	1906	Milton	
Arib	Aicha	1794	Calgary	Retraite
Cormier	Michel	1802	Mont-Saint-Hilaire	
Labbé	Jean-Yves	802	L'Ancienne-Lorette	
Lacombe	Sonia	1418	Mont-Royal	
McNichols	Denis	622	Val-d'Or	
Bureau	Michel	193	Brossard	
Causse	Jean-Louis	154	Ottawa	
Chevé	Serge	658	Québec	
Choinière	Jean	376	Québec	
De Corta	Hugues	257	Val-d'Or	
Hébert	Jean-Jacques	422	Longueuil	
Lamothe	Daniel	698	Québec	
Lemonde	Alain	289	Beloeil	
Lizotte	Henri A.	419	Québec	
Proulx	Michel	191	Val-d'Or	
Traversy	Michel	176	Sainte-Catherine-de-Hatley	
Vallières	André	946	Québec	

Stagiaires retirés de la liste des membres le 1^{er} avril 2016

Nom	Prénom	Membre	Ville	Motif
Courchesne	Mathieu	1840	Sorel-Tracy	Démission
Dieng	Cheikh Oumar	1789	Longueuil	
Genne	Niels	1858	Montréal	
Néron	Alexandre	1926	Chicoutimi	
Belkacim	Said	1788	Val-d'Or	Départ
Dimet	Christopher	1909	Québec	
Le Bacq	Maxime	1742	Val d'Or	
Prince	John	1801	Vancouver	
Tovar Cock	Diego	1332	Calgary	
Weston	Graig Bradley	1704	Vancouver	
Choaibi	El Mustapha	1730	La Sarre	Interruption de stage
Déraspe	Valérie	1622	Québec	
Fresia	Bastien	1674	Matagami	
Jetté	Catherine	1892	Orford	
Wagne	Aliou Moctar	1848	Deux-Montagnes	
Campos	Ian Carvalho	1925	Sutton	
Darif	Mouna	1605	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Non-paiement de cotisation
El Boudouri	Abdelouahab	1616	Chateauguay	
Fontaine	Valérie-Anne	1755	Beaumont	
Jirani	Lahbib	1435	Québec	
Loyer	Pablo	1931	Brandon	
Pépin	Geneviève	1506	Rouyn-Noranda	
Phaneuf	Catherine	1860	North Vancouver	

NOTES DIVERSES

Registraire des entreprises Qc

À partir du 16 mai 2016, divers codes d'activités modifiés concernant des services professionnels entreront en vigueur. Ces codes ne seront utilisables que par des personnes inscrites aux tableaux des ordres professionnels concernés. Voir le code d'activité:

7757 Services de géologues, de géophysiciens ou d'hydrogéologues

http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/documents/cae/mise_a_jour_16mai2016_codesactivites.pdf

L'inspection professionnelle bientôt en Alberta

L'APEGA a présenté un projet visant à mettre en place un processus similaire à l'inspection professionnelle. Voir <http://www.apegalegislativereview.ca/index.php/winter-2016-consultations/proposed-recommendations>

Règlement Q-2, r.22

Un projet de modification au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22) a été publié le 20 avril 2016, pour consultation finissant le 19 juin 2016.

http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/modif2016-q2r22.htm

Guide sur la caractérisation des granulats pour le béton

Un comité ad hoc a mandat de produire un guide pour les géologues et leurs clients sur la caractérisation des granulats utilisés dans le béton. Ce guide paraîtra en version préliminaire en mai et vise à répondre à un besoin exprimé par le marché pour des orientations professionnelles suite à divers problèmes avec des granulats à béton.

Le rôle du géologue présenté dans les réseaux sociaux

Le Conseil interprofessionnel du Québec a diffusé un article de Monsieur Daniel Tousignant, géo. et inspecteur de l'OGQ, sur l'importance de pouvoir compter sur les compétences des géologues dans les divers domaines d'exercice de la profession. Voir blogue du 26 février <http://ordredeproteger.com/blogue/>.

Vous trouverez nombre d'informations et articles à propos des différents ordres professionnels sur le site du CIQ, maintenant accessible via la page d'accueil de notre portail internet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans notre communauté de l'OGQ, plusieurs membres ont des liens de filiation ou de fratrie; c'est fréquent dans tous les métiers et professions. Pour ceux d'entre vous dont les enfants se sentent interpellés par la profession de géologue, on vous suggère ici une liste de points à réviser avec eux afin d'évaluer dans quelle mesure ils possèdent les prérequis nécessaires pour choisir cette profession. Par ailleurs, si vous aviez de tels liens (le Secrétariat ne sait pas tout...et ce sont des informations personnelles que nous ne divulguerions pas sans votre consentement) et que vous acceptiez de partager votre expérience sur ce qui a surtout motivé votre choix de carrière et comment ces liens familiaux vous aident, affectent, influencent etc. dans votre pratique professionnelle, n'hésitez pas à nous contacter.



Qu'ont en commun François Goulet, géo. (à gauche) et Simon Tremblay-Hébert, géo. (à droite) ?
Ils ont tous deux suivi les traces de leur père, Messieurs Normand Goulet, géo. et Claude Hébert, géo.



Génétiquement géologue ?

Plusieurs études en orientation, notamment en psychogénéalogie (Bujold et Gingras, 2000 : Mc Goldrick et Gerson, 1990), soulèvent que le métier des parents inspire souvent les enfants. Néanmoins, quand vient le temps de choisir une carrière, certains éléments autres que les intérêts sont à prendre en compte. En effet, les aptitudes et le tempérament vont aussi modérer le processus de choix. *Repères*, principal outil de travail des conseillers d'orientation, fournit à ce sujet des informations détaillées concernant les aptitudes et le tempérament prérequis à la profession de géologue :

- Souci du détail et de la précision. Propension à observer des détails fins.
- Besoin de normes mesurables pour prendre des décisions.
- Curiosité intellectuelle, esprit d'analyse et esprit critique.
- Bon sens de l'observation et de visualisation 3D.
- Grande capacité d'adaptation aux conditions de travail très changeantes, ainsi qu'aux températures extérieures variées.
- Attention soutenue lors de longues heures de travail.
- Grande capacité à travailler en relation avec des gens, surtout dans un esprit de collaboration.
- Capacité d'apprendre, comprendre et raisonner rapidement, surtout pour les calculs.
- Goût pour la résolution de problèmes.
- Bonne communication écrite (lire, comprendre, écrire des rapports, surtout en anglais).
- Endurance physique (souvent un prérequis chez les géophysiciens et les géologues d'exploration).
- Capacité à distinguer des couleurs (un prérequis essentiel pour la plupart des tâches liées à l'analyse du minéral).



Karène Laprise, B.A.
Adjointe au Secrétaire et à l'admission
Étudiante à la maîtrise en orientation professionnelle, Université de Sherbrooke

Bujold, C. et Gingras, M. (2000). *Choix professionnel et développement de carrière : théories et recherches*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

Mc Goldrick, M. et Gerson, R. (1990). *Génogrammes et entretien familial*. Paris : Éditions : ESF.

Repères : <https://reperes.gc.ca/asp/reperes.aspx?>